

# COMMUNE DE SÉGLIEN

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 10 juin 2021 à 20H00

*L'an deux mil vingt et un, le 10 juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle polyvalente Jean FICHET sous la présidence de Monsieur Laurent GANIVET, suivant convocation faite le 2/06/2021.*

***Étaient présents :*** Laurent GANIVET, Anne-Laure BERNARD, Stéphanie CHEVALIER, Nathalie CHRISTIEN, Caroline LE MORZADEC, Audrey VAILLIER, Daniel DARCEL, Christian LE DANVIC, Alain LE FUR, Jean-Michel LERAY, Alexandre LE STRAT, Patrick POMMÉ, Jérôme THOMAS

***Étai(en)t absent(s) :*** Delphine LE COGUIC (procuration à Caroline LE MORZADEC)  
Christian LE DANVIC (procuration à Jean-Michel LERAY)

***Secrétaire de séance :*** Anne-Laure BERNARD

*Début de séance à 20h00*

Monsieur Le Maire informe les élus présents qu'il a reçu ce jour en Mairie un courrier en recommandé de Mme Fabienne LE BARON spécifiant qu'elle démissionne du conseil municipal pour raison personnelle.

L. GANIVET procède à la lecture du courrier à voix haute ainsi qu'à la lecture des directives lors d'une démission.

La copie du courrier ainsi que le tableau des membres du conseil municipal mis à jour ont été transmis ce jour à la préfecture.

La commune n'a pas besoin de procéder à une élection pour remplacer Mme LE BARON.

Laurent GANIVET procède au vote du Compte-rendu de la séance du 29 avril 2021.

Aucune objection de la part des élus, le compte-rendu est donc adopté.

### **1 – Parc éolien de Trescoët**

❖ Intervention de M. Thimothée DEGRACE d'EDF Renouvelables

Le parc actuel date de 2006 avec une obligation d'achat de 15 ans soit jusqu'au 31 décembre 2021. Le parc éolien actuel compte 6 éoliennes de 1.5 MW chacune soit un total de 9 MW. Le poste source se trouve à Locmalo. Ce parc n'a pas connu de plaintes de la part des riverains. Il y a eu juste une intervention pour remplacer les lumières blanches par des lumières rouges.

Aujourd'hui renouveler un parc c'est remplacer les éoliennes existantes par des éoliennes plus récentes (plus hautes et plus puissantes). Le renouvellement se fait bien entendu avec la réglementation applicable à ce jour (distance de 500 mètres avec les habitations ...).

Les nouvelles étant plus grandes, 165 mètres contre 115 mètres actuellement, il faudra les éloigner les unes des autres. C'est pourquoi le parc modernisé ne comportera que 5 éoliennes au lieu de 6 actuellement.

Ces futures éoliennes, d'une puissance de 3 MW chacune soit 15 MW en tout, seront soumises à 20 ans d'obligation d'achat.

Un renouvellement comporte des avantages : les propriétaires terriens sont déjà connus, les accès aux éoliennes sont déjà existants, le poste de livraison est également existant (il se situe à Locmalo), on produit plus d'électricité avec moins d'éoliennes.

Un mât de mesure du vent sera installé en limite nord en septembre, les éoliennes actuelles seront démantelées en totalité.

EDF renouvelables va mettre un numéro de téléphone en place pour les riverains.

Durées de chantier estimées :

- Démantèlement 3 à 5 mois
- Construction 8 à 12 mois
- Durée totale entre 10 et 14 mois

Le démarrage des travaux pourrait être possible 2<sup>ème</sup> semestre 2022, un début de production pourrait débiter en 2024.

Un renouvellement de parc n'est pas soumis à enquête publique.

Concernant la fiscalité, le parc étant un renouvellement il est considéré comme nouveau parc, ce qui signifie que l'IFER sera versée directement à la commune et ne transitera plus par le biais de Pontivy Communauté.

## **2- Commission « travaux »**

### ❖ Programme Voirie 2021

Du 19 avril au 17 mai 2021, la commune a mis en ligne le marché public concernant le programme voirie 2021. 4 entreprises y ont répondu : COLAS, EIFFAGE, EUROVIA et PIGEON BRETAGNE SUD.

C'est Franck Poirier de Pontivy Cté qui a analysé les résultats. Pour info les critères avaient été définis avec 60% pour le prix et 40 % pour la technicité. Suite à phase de négociation c'est l'entreprise Pigeon Bretagne Sud qui a fait la meilleure offre.

Le conseil municipal est favorable pour octroyer le marché à la société Pigeon Bretagne Sud.

### ❖ Curage des fossés.

J.M. LERAY prend la parole et explique qu'il est allé avec Michel LE DOUJET faire le tour de la commune afin de cibler les endroits où le curage est nécessaire. Ces endroits sont : route de Le Cosquer, route de Toulgoët, route des pigeons, route de Guernevel, route de Kerstrat, route de Groez Coët/St Germain, route de Noguel, route au bas du cimetière. L'entreprise Hellec a fourni à la commune un devis pour l'ensemble des travaux.

Le conseil municipal est favorable aux routes ciblées et est favorable au devis fourni par l'entreprise Hellec

### ❖ Signalétique des villages de Séglien

La commune a mandaté la société SPME22 pour effectuer un devis concernant le changement de la signalétique sur l'ensemble de la commune. Ces changements se feront en 2 temps : en 2021 changement intégral de tous les noms de villages et en 2022 changement des panneaux de police.

C'est l'entreprise SPME22 qui se chargera de la fourniture et de la pose de tous les panneaux.

L. GANIVET précise qu'il souhaiterait avoir quelques bénévoles pour bien orthographier les noms des villages. Pour ceux qui le souhaitent merci de contacter le secrétariat de la Mairie.

### **3 – Travaux au terrain de foot**

Suite à la relance du marché public pour les lots 4 et 7 qui étaient restés infructueux, 4 entreprises ont répondu au lot 4 : couverture et 3 entreprises au lot 7 : cloisons-plafonds.

Après analyse et négociation les entreprises retenues sont :

- Pour le lot 4 : Entreprise JEGO de Pluvigner.
- Pour le lot 7 : Entreprise Noël LE GALL de Plounevez-Quintin.

L. GANIVET présente les attributaires des lots pour l'ensemble des travaux ainsi que les montants correspondants.

	<b><i>Désignation</i></b>	<b><i>Attributaire</i></b>
LOT 1	VRD	CHAUVIRE TP
LOT 2	Gros Œuvre	CONSTRUCTIONS LE BIHAN
LOT 3	Charpente	ACM
LOT 4	Couverture – Bardage métal	JEGO COUVERTURE
LOT 5	Menuiseries extérieures - Serrureries	JEAN-YVES FALHER
LOT 6	Menuiseries intérieures - Bois	JEAN-YVES FALHER
LOT 7	Cloisons - Plafonds	LE GALL NOËL
LOT 8	Revêtements scellés	MOISAN CARRELAGE
LOT 9	Peinture	DISSERBO
LOT 10	Chauffage – Ventilation - Plomberie	JEAN-NOËL TEXIER
LOT 11	Electricité	CHAUFFAGE PLOMBERIE SERVICE

La 1<sup>ère</sup> réunion de chantier est programmée le jeudi 24 juin à 13h30 en Mairie.

Ensuite il y aura 1 réunion par semaine tous les jeudis.

Le planning prévoit un délai global d'exécution de 10 mois avec une fin de travaux estimée en avril 2022.

### **4- Eclairage public**

Morbihan Énergies met en place un programme exceptionnel de changement de luminaires sur poteau béton. Les dépenses liées à ce programme sont subventionnées à hauteur de 60%.

En tout 41 luminaires seront changés sur la commune (38 dans le bourg, 1 à Lann Blomen et 2 à Groez Coët).

Au pont du Logeo le mât sera conservé, une lampe LED solaire sera installée dessus.

Le conseil municipal valide le programme exceptionnel de changement de luminaires.

### **5 – Lotissement Park Avalou**

Un couple souhaite acquérir le lot n° 9, cadastré AB 478, d'une superficie de 941 m<sup>2</sup>.

A ce jour sur 12 lots qui constituent le lotissement, 6 ont trouvé des acquéreurs.

Le conseil municipal approuve la vente du lot n°9 au profit de ce couple.

### **6 – Elections départementales et régionales**

Elles se dérouleront les 20 et 27 juin 2021. Vu le contexte sanitaire actuel et les préconisations de la préfecture quant à l'organisation des scrutins, les élections se dérouleront à la salle polyvalente Jean Fichet.

Le tableau des permanences est complété et sera adressé aux conseillers municipaux par mail dès vendredi 11 juin.

Les services de la Préfecture préconisent une vaccination pour les élus et les personnes tenant les bureaux de vote. Si ce n'est pas le cas des autotests seront distribués aux personnes non vaccinées et

ne disposant pas d'un test PCR à J-2 du 1<sup>er</sup> tour. L. GANIVET demande aux élus concernés de se manifester auprès de Johanne.

### **7 – Commission événementiel**

La fête de la musique se déroulera le vendredi 2 juillet à partir de 18h00.

Les élèves de l'école primaire Arc en ciel de Séglien débiteront la fête de la musique, ensuite s'enchaîneront le conservatoire de danse et de musique de Pontivy Communauté, la zumba, la musique bretonne et pour finir un concert de groupe de rock.

Des barnums seront installés de part et d'autre de la place de l'Eglise. L'amicale laïque a la gestion de l'organisation, les membres sont à la recherche de bénévoles pour tenir la buvette.

Une déviation sera également mise en place pour éviter le passage des voitures au niveau de la place où vont se dérouler les festivités.

### **8 – Logements communaux**

Comme tous les ans, la commune de Séglien révisé les loyers de ses logements communaux au 1<sup>er</sup> juillet. L'index de révision est basé sur l'Indice de référence des loyers (IRL) du 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente.

### **Questions diverses**

- Le label commune du patrimoine rural va être revu très prochainement pour la commune de Séglien.
- La rando Pourlet aura lieu le samedi 21 août, pas moins de 150 marcheurs sont attendus, la municipalité offre une collation à l'arrivée.
- Concernant le dossier rénovation-extension de la Mairie, une partie de la démolition sera faite en régie. La démolition des bâtiments annexés à la Mairie actuelle seront démolis en totalité en fin d'année 2021. Le dossier de demande de subvention auprès des services de la Région a été fait le lundi 7 juin 2021.
- Le conseil d'école aura lieu le lundi 28 juin.
- Pontivy Communauté a validé la proposition de la Région pour aider financièrement les associations locales. Pour ce faire chaque association est invitée à télécharger un dossier Pass Asso sur le site de Pontivy Cté, éventuellement passer en Mairie pour en prendre un et le déposer une fois complété avant le 30 septembre à Pontivy Communauté.
- Des militaires en exercice seront sur la commune de Séglien les 18 et 19 juin. Le poste de commandement étant basé sur la commune les camions et autres véhicules seront stationnés sur le parking de l'école.
- Pour le prochain bulletin municipal merci de faire remonter à Audrey VAILLIER les informations que vous souhaitez voir paraître.

**Levée de séance à 22h45.**